



Titre de séjour salarié et activités légales

Par **Fiamay**, le 17/03/2025 à 13:37

Bonjour,

Je possède un titre de séjour salarié, et je suis actuellement au chômage. J'aimerais savoir si, sur le plan légal, je peux proposer des services en ligne, comme vendre mes designs sur Etsy, sans avoir à changer mon titre de séjour pour un statut d'auto-entrepreneur.

Merci par avance pour votre réponse.

Par **youris**, le 17/03/2025 à 17:48

bonjour,

un titre de séjour salarié ne permet pas d'exercer une activité d'autoentrepreneur.

salutations

Par **miyako**, le 17/03/2025 à 20:56

Bonsoir,

Vous ne pouvez pas être entrepreneur, mais rien ne vous empêche de vendre des objets sur internet, dans une certaine limite, **pas à titre commercial**, afin d'éviter tout problème fiscal.

cordialement